

Loi

Générale

modern

Loi n° 114/AN/20/8ème L portant adoption des comptes financiers de l'ONTD pour l'exercice 2018.

n° 114/AN/20/8ème L

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALEDate de publication
18 février 2021Numéro JO
n° 4 du 28/02/2021Date du numéro
28 février 2021

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉ LA LOI DONT LA TENUE SUIT :

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°143/AN/19/6ème L du 05 avril 2016 portant code de la bonne gouvernance des Entreprises

VU La Loi n°71/AN/00/4ème L du 13 mars 2000 portant création de l'Office National du Tourisme de Djibouti (ONTD)

VU La Loi n°45/AN/19/8ème L du 30 avril 2019 portant l'Orientation stratégique pour le Développement et la Promotion du Tourisme en République de Djibouti

VU Le Décret n°2003-0060/PR/MJ du 18 avril 2003 portant organisation de l'Office National du Tourisme de Djibouti

VU Le Décret n°2019-095/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2019-116/PRE du 26 mai 2019 fixant les attributions des Ministères

VU La Délibération n°03 /ONTD/2020 portant approbation des comptes financiers de l'ONTD de l'année 2018

VU Le Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de l'Office National du Tourisme de Djibouti du Dimanche 06 Décembre 2020

VU La Circulaire n°51/PAN du 01/02/2021 portant convocation de l'Assemblée nationale en Session extraordinaire
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance 15 Décembre 2020.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1er

Sont approuvées les comptes financiers de l'ONTD pour l'exercice 2018 comme suit : Le compte de Résultat 2018 : * Total des Produits à la somme : 184 375 423 FD * Total des charges : 182 011 391 FD * Résultat net

positif	:	2 364 032 FD	ARTICLE 2 : Le compte de bilan 2018.* Total de l'Actif	:	213
487 033 FD* Total passif	:	211 123 001 FD	* Résultat de l'exercice	:	2 364
032 FD					

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*
ISMAÏL OMAR GUELLEH